

20 décembre
2024

#santé #don #dondusang

SANTÉ

DON DU SANG

SPÉCIAL NOËL

La prochaine collecte se tiendra le vendredi 20 décembre de 15h à 19h30 à la Maison de l'innovation et du partage.

→ [Prise de rendez-vous en ligne](#)

Les conditions pour donner son sang

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans ;
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo (pour un premier don) ;
- Être reconnu(e) apte au don ;
- Peser au moins 50 kg ;
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant.

Dans certains cas, il faut respecter un délai avant de pouvoir donner son sang

- Après la fin d'un traitement antibiotique : **7 jours** ;
- Après des soins dentaires : **7 jours** (sauf carie et détartrage : **1 jour**) ;
- Après un épisode infectieux : **14 jours** après l'arrêt des symptômes ;
- Après un piercing ou un tatouage : **4 mois** ;
- Après un voyage dans un pays où sévit le paludisme (malaria...) : **4 mois** ;
- Après une intervention chirurgicale : **4 mois**.

Les 4 étapes pour donner son sang

La durée totale de ces 4 étapes est d'environ une heure. Il est recommandé de bien boire et bien manger avant le don.

- Vous êtes accueilli(e) par un(e) secrétaire ;
- Vous passez un entretien pré-don afin de déterminer votre aptitude au don ;
- Le prélèvement dure de 7 à 10 minutes ;
- Après le don, dans l'espace repos, une collation vous est offerte. Après un don, il est important de boire et manger.

En savoir plus

Maison de l'innovation et du partage

Adresse : 11, rue Albert Camus

Tél : 04 90 17 30 21

→ [Site internet du don du sang](#)